

## L'édito

Nous voici au printemps. Un éternel recommencement direz-vous. Cependant nous pouvons constater tous les ans un peu plus, que tout est différent... Le réchauffement climatique, dérèglement climatique je préférerais dire, est bel et bien là... Où est passé notre hiver ? Évaporé avant même l'arrivée du printemps. Alors je ne vais pas jouer les pessimistes, mais il est temps d'en prendre conscience...

C'est aujourd'hui que nous devons tous œuvrer pour réaliser l'impossible afin d'éviter l'impensable !

Mais revenons à nos comptes. Le dernier budget de ce mandat a été voté, les travaux d'investissement vont pouvoir démarrer dès l'approbation par la DGFIP (la Direction Générale des Finances Publiques). Beaucoup d'idées, beaucoup de projets, de nombreuses réalisations vont encore voir le jour cette année, afin de rendre notre village toujours plus accueillant.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un magnifique printemps.

Christian CARBONI

## Le déploiement de la fibre optique se déroule bien

Vous l'avez sans doute remarqué, les travaux d'enfouissement d'un gros câble noir en direction de Châlons ont marqué ce début de printemps. Il s'agit de l'approvisionnement de Somme-Vesle, avec plusieurs regards de dérivation pour les Tillotins. A ce jour, après avoir eu un peu d'avance, le planning s'est recalé à l'initial, avec un raccordement de nos prises pour l'été 2020.



## Notre amie l'herbe

C'est ainsi qu'il faut la nommer aujourd'hui, puisqu'elle va de plus en plus côtoyer notre quotidien. Avec l'arrêt des désherbants chimiques, il a fallu trouver des alternatives. La première réponse à cela : si nous ne pouvons stopper le développement de l'herbe, alors nous allons l'apprivoiser.

De nouveaux espaces ont été ensemencés, et des plantes vivaces et graminées vont remplacer les massifs de fleurs, avec un paillage pour moins d'entretien. Toutefois, à l'exemple de certains habitants, il n'est pas interdit de désherber manuellement vos trottoirs et de nettoyer les caniveaux.

## Vote du 26 mai : un "acte citoyen" qui se déroulera à la petite salle annexe de la salle polyvalente

Pour la première fois à Tilloy et Bellay, le bureau de vote change de place. En effet, en accord avec M. le Préfet de la Marne, la tenue des élections Européennes se fera à quelques mètres de la mairie. Plus spacieux et facile d'accès, ce nouveau bureau de vote vous attendra de 8h à 18h, pour accomplir vos devoirs citoyens.

### Secrétariat de mairie :

Ouverture au public le mardi de 17h00 à 18h45.

### Bibliothèque :

Les mardis de 17h00 à 19h45  
Les premiers samedis du mois (10h/12h & 15h/17h).

### Déchèterie :

Le samedi de 15h30 à 17h30.

## Animations culturelles à la bibliothèque

Coordonnée par la Bibliothèque Départementale de la Marne, la 6ème édition « Jardin des mots » se déroulera cette année du 1<sup>er</sup> mai au 9 juin dans 26 bibliothèques Marnaises.

Dans notre village, diverses manifestations seront dédiées à tous les amoureux des mots et de la nature. Le programme complet sera bientôt dans vos boîtes aux lettres, mais 2 dates sont à retenir : **Dimanche 12 mai** chansons et lectures de textes de Colette à 17h devant l'église, et Bibliothèque en fête le **jeudi 30 mai** après-midi, avec des rencontres pour tous. Attention ouverture exceptionnelle le 25 mai et non le 1<sup>er</sup> juin.

# LE COMPTEUR LINKY

## Le déploiement est en cours...

- **En cas de question, vers qui le client peut-il se tourner ?**

Un numéro vert Linky, 0 800 054 659 (non facturé), est à sa disposition pour répondre à toutes les questions. Le client peut également s'informer sur le site [www.enedis.fr/Linky](http://www.enedis.fr/Linky) où il trouvera des contenus pédagogiques, applications, plaquettes, vidéos, les questions les plus fréquentes, etc.

- **Quel suivi est envisagé après la pose ?**

Il est proposé à chaque client de remplir un questionnaire de satisfaction via une plateforme en ligne. Ces questionnaires font partie de la boucle d'amélioration continue mise en place par Enedis.

- **Quel est le coût d'un compteur Linky pour le consommateur ?**

La fourniture du compteur et l'intervention de pose ne seront pas facturées. Le système Linky est un investissement d'Enedis pour moderniser le réseau, au même titre que l'enfouissement des lignes électriques.

- **Quelles données enregistre le compteur Linky ?**

Il enregistre les seules données de consommation d'électricité. Celles-ci sont cryptées. Le compteur Linky ignore s'il s'agit de la télévision, du lave-vaisselle ou du chauffe-eau. Aucune donnée personnelle ne transite dans le système (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...).

- **Peut-on refuser la pose du compteur Linky ?**

Non. Les compteurs sont des outils de comptage des consommations d'électricité ; ils font partie des biens concédés à Enedis par les collectivités locales. Le client doit donner l'accès au compteur pour permettre à Enedis d'exercer sa mission de service public.

## Exposition liée à l'utilisation des objets de la vie courante

Champ électrique en Volt/mètre mesuré à proximité de l'appareil

